

L'Union africaine suspend le Mali de toutes ses instances

PANA, 02 juin 2021 Addis-Abeba, Ethiopie - L'Union africaine (UA) a suspendu le Mali de toutes ses instances avec effet immédiat jusqu'au rétablissement de l'ordre constitutionnel dans le pays. Cette décision fait suite à l'évolution de la situation dans ce pays d'Afrique de l'Ouest où le président, Bah N'Daw, et le Premier ministre, Moctar Ouane, de la Transition, ont été d'accord à la faveur d'un nouveau coup d'Etat.

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS), à l'occasion de sa 1011^e réunion, le 1er juin 2021, consacré à la situation au Mali, a approuvé les décisions adoptées par les dirigeants de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) réunis dimanche à Accra, la capitale du Ghana, qui ont suspendu Bamako de l'organisation sous-régionale. Un communiqué du CPS déclare que l'UA décide de "suspendre immédiatement la République du Mali de sa participation à toutes les activités de l'Union africaine, ses organes et ses institutions, jusqu'à ce qu'un ordre constitutionnel soit rétabli dans le pays". Le communiqué indique que l'UA appelle les militaires à "urgemment et inconditionnellement à retourner dans leurs casernes et à s'abstenir de toute interférence future dans le processus politique au Mali". L'UA demande à établir les conditions pour le retour à une transition démocratique "sans entrave, transparente et rapide" et baser sur la feuille de route pour le Mali, sans quoi, le conseil n'hésitera pas à imposer des sanctions ciblées et d'autres mesures punitives "contre ceux qui empêchent la transition". Le communiqué demande aux forces de défense et de sécurité maliennes de lever immédiatement toutes les restrictions imposées à tous les acteurs politiques, notamment l'assignation à résidence de MM. N'Daw et Ouane. Il demande aux autorités de transition de respecter et de se conformer à la période de transition de 18 mois initialement prévue. Le conseil demande au peuple malien de rester calme et de continuer à travailler ensemble dans le cadre de l'Accord de paix et de réconciliation de 2015 sur le Mali, qui émane du processus d'Alger marqué par la participation effective des femmes, des jeunes et des Maliens de la Diaspora, et d'organiser des élections libres, justes et crédibles le 27 février 2022. L'UA a souligné que les autorités actuelles du processus de transition, y compris le chef de la Transition, le vice-président et le Premier ministre, ne doivent en aucun cas, être candidats à la prochaine élection présidentielle au Mali. Le Conseil a décidé de constituer une mission d'évaluation du CPS au Mali pour discuter avec tous les acteurs concernés et l'Envoyé spécial de la CEDEAO, l'ex-président du Nigeria, Goodluck Jonathan, afin d'identifier les domaines dans lesquels l'UA peut apporter son soutien au Mali, en particulier concernant la mise en œuvre du programme de transition et l'organisation des élections. L'UA a appelé la communauté internationale à prolonger son soutien financier au Mali afin de lui permettre de relever ses importants défis macroéconomiques et de veiller à ce que le plan de transition ne soit pas dévoyé. L'armée malienne a renversé le président Ibrahim Boubacar Keita en août 2020 et constitué une junte militaire dirigée par le colonel Assimi Goita pour gouverner le pays. Face à l'intransigeance de la CEDEAO, l'armée accepte une transition de 18 mois avec un président et un Premier ministre civils par intérim. Mais lundi dernier, le colonel Goita, qui était vice-président par intérim, limoge le président N'Daw et le Premier ministre Ouane pour ne pas l'avoir consulté à l'occasion d'un remaniement. Les deux hommes ont "démissionné" et le colonel Goita a été confirmé président par intérim par la Cour Constitutionnelle. Suite au sommet de dimanche dernier à Accra, l'armée a désigné Choguel Kokalla Maïga, du Mouvement du Rassemblement des forces patriotiques du 5 juin (M5-RFP), nouveau Premier ministre.